

# INDÉPENDANCE OU CORPORATISME...

«Le temps viendra où notre silence sera plus puissant que les voix que vous étranglez aujourd'hui»  
**Auguste SPIES - 11.12.1887 (1)**

L'acte d'allégeance au Vatican, accompli le 1<sup>er</sup> mai 2000 à Rome par les dirigeants des centrales syndicales italiennes, officialise leur soumission, déjà connue, au corporatisme, élément important de la doctrine sociale de l'Église catholique.

Curieusement (?), à notre connaissance, aucune centrale syndicale en Europe, ou ailleurs, n'a relevé le fait, manifesté la moindre indignation, la plus petite surprise, comme si cela allait de soi. Qui ne dit mot consent? Je suis convaincu que ce n'est pas le cas pour beaucoup de militants et de responsables de certaines de ces organisations, notamment en France, et plus particulièrement celle où je suis syndiqué.

D'autant qu'aucun militant ne peut nier que les orientations votées au récent congrès de la C.G.T.F.O. s'opposent très directement au corporatisme et à ses variantes. Pas plus que nous ne pouvons ignorer, encore moins tenir pour négligeables les positions exprimées par plusieurs délégués du congrès de la *Fédération de la Métallurgie C.G.T.*, rassemblant autour d'eux une opposition conséquente. D'autres exemples, nombreux, existent heureusement. Mais, de la même façon qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, des résolutions de congrès, ou des votes importants sur des textes d'opposition, ne seront pas suffisants pour contrer le processus corporatiste, s'ils ne s'accompagnent pas des coordinations nécessaires, s'ils ne s'appuient pas sur les actions directes de la classe ouvrière.

Actions directes qui ne peuvent se développer qu'à partir du refus de la remise en cause des acquis, en premier lieu, le droit à la liberté de négociation, au contrat collectif, moyen du syndicalisme de classe dont l'existence est conditionné par son indépendance totale par rapport aux partis, certes, mais aussi et surtout par rapport à l'État.

C'est pour cela, que face à l'accélération des pressions visant à transformer la nature même des organisations syndicales en véritables organismes d'État, nous sommes conduit à ne sous estimer aucune des réactions de résistances se manifestant dans de nombreux secteurs de la classe ouvrière, par rapport à l'ampleur de l'offensive corporatiste.

Il y a quelques semaines, les circonstances m'ont permis d'assister, à Madrid, au congrès des «*Commissions ouvrières*» (la C.G.T. d'Espagne); édifiant! La place manque dans ce bulletin pour un exposé complet sur le contenu politique de ces assises. Mais, s'agissant d'une organisation qui revendique sa place de gestionnaire de l'intérêt général dans le cadre d'un tripartisme avec l'État et le patronat, qui, pour cet objectif, affiche son alliance directe avec le gouvernement en place, en présence du représentant de la commission épiscopale espagnole, il n'est pas exagéré de parler d'une forme de national-syndicalisme, comparable à celui de la *Confédération Nationale Syndicale* de l'époque franquiste, syndicat étatisé, unique et obligatoire.

Adhérente enthousiaste à la *Confédération Européenne des Syndicats*, la *Confédération des Commissions Ouvrières d'Espagne*, constitue avec les unicitaires italiens la pointe avancée de l'intégra-

(1) Auguste SPIES: Un des «martyrs de Chicago», pendu avec ses camarades, le 11.12.1887 à Chicago.

tion corporatiste européenne. En France, toutes les propositions sur la représentativité syndicale, les campagnes sur la désyndicalisation, orchestrées par les dirigeants de la C.G.T., de la C.F.D.T., de l'U.N.S.A., vont dans le même sens, aboutissant à la soumission à l'État.

La liaison entre tous les opposants à cette orientation réactionnaire, devient donc une nécessité, nationale et internationale. C'est donc, tout naturellement, que les militants regroupés au sein de l'*Union des Anarcho-Syndicalistes* poursuivront leur action contre toutes les formes d'intégration étatique. Hier contre l'arbitrage obligatoire, contre la planification démocratique, l'autogestion, la présence délibérative syndicale dans les institutions, aujourd'hui contre les communautarismes, la subsidiarité, c'est en réalité le même affrontement qui continue, contre l'État.

Participer aujourd'hui, comme hier, aux initiatives de regroupements pour l'indépendance, voire en susciter, en proposer, c'est bien le moins que puissent faire des anarchistes, en opposition permanente avec le pouvoir, même si, par ailleurs, et sur d'autres terrains, ils peuvent avoir (ils en ont!) des nuances, voire des divergences, souvent beaucoup plus tactiques que théoriques.

**Jo. SALAMERO.**

-----